



Agen, mercredi 6 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/03993

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°82-2022-07-06-00004

Feux d'artifices (Port de Castelsarrasin)**Feu d'artifice Port de Castelsarrasin (82)****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 14/07/2022 à 21:00 au 15/07/2022 à 00:00**

- o Canal latéral à la Garonne
entre les pk 56.265 et pk 56.563 - Tout le chenal

Une interdiction de stationner (Rive droite du Port de Castelsarrasin) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 14/07/2022 à 09:00 au 15/07/2022 à 09:00

- o Canal latéral à la Garonne
entre les pk 56.265 et pk 56.563 - Rive droite

Commentaire :

Conformément à l'arrêté préfectoral ci-joint, mesdames et messieurs les usagers sont informés qu'en raison du feu d'artifice la navigation sera arrêtée le Jeudi 14 Juillet 2022 de 21h00 à minuit. Du fait de la mise en place de la zone de tir, le stationnement sera interdit au niveau du Port de Castelsarrasin en rive droite toute la journée du 14 Juillet.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

Service Territorial Garonne, 107, avenue du Général de Gaulle, 47000 AGEN
Tél : 05 53 47 31 15 - Fax : 05 53 66 82 84

Date limite d'affichage :

16/07/2022

Chef de Centre

Signé

GILLES MAILHE